



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POLITIQUE DE LA VIEILLESSE VIEILLIR2030

Bien habiter, bien vieillir

La conférence annuelle Vieillir2030, organisée par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et le Conseil consultatif des seniors (CoCos) du Canton, réunit aujourd'hui à Yverdon-les-Bains plus de 400 seniors, professionnelles et professionnels des domaines de la santé, du social et de l'immobilier ainsi que des communes. Elle est consacrée à l'habitat des seniors. Lors de la conférence, le Prix CoCos doté de 45'000 francs, a été remis à deux associations pour leurs projets innovants.

La conférence Vieillir2030 a lieu pour la quatrième année consécutive et s'adresse aux seniors habitant dans le canton de Vaud, aux professionnelles et professionnels actifs dans l'accompagnement des seniors ainsi qu'aux représentantes et représentants des communes. Cet événement informe sur la politique cantonale de la vieillesse (www.vd.ch/vieillir-2030) et sur des thématiques qui concernent les seniors. La parole est donnée à des spécialistes ainsi qu'aux personnes concernées, avec l'objectif de développer des pistes pour le futur. La conférence a lieu aujourd'hui à Yverdon-les-Bains et réunit plus de 400 personnes, dont la moitié de seniors.

Les logements pour seniors

Cette année, la conférence se focalise sur la diversité des formes de logement pour seniors et les différentes aides à disposition. Plusieurs intervenantes et intervenants présentent la politique cantonale en la matière et des initiatives d'habitat innovantes. Les personnes participantes débattent également des orientations à privilégier pour les logements et les environnements de vie des seniors de demain. À ce titre, le Conseil consultatif des seniors – en collaboration avec le Conseil des seniors d'Yverdon (COSY) – transmettra des recommandations concrètes au DSAS.

Pour anticiper le vieillissement marqué de la population – dans le canton de Vaud, un quart des habitantes et habitants aura 65 ans et plus en 2040 – le Canton développe depuis plus de 30 ans une politique sociosanitaire et de logement spécifique pour les seniors, qu'il renforce progressivement. « Bien vieillir signifie pouvoir vivre dans un cadre familial et adapté à ses besoins. Afin de soutenir les seniors dans leur situation

de vie, qui évolue avec l'âge, nous proposons un dispositif large et souple aussi bien pour les soins que pour l'accompagnement social et les aides financières, ainsi que différentes alternatives d'habitat et des projets pilotes soutenant la vie à domicile et favorisant les liens sociaux », souligne Roger Nordmann, chef du DSAS.

Le DSAS finance des adaptations du logement, par exemple l'installation de barres d'appui ou de sièges de douche, reconnaît 1550 logements adaptés avec accompagnement qui se caractérisent par une architecture adaptée, des prestations sociales et un loyer abordable, et assure un investissement continu dans la rénovation et l'augmentation du nombre de lits en établissement médico-social et en établissement psychosocial médicalisé. De plus, plusieurs projets pilotes réalisés dans le cadre de Vieillir2030 soutiennent l'autonomie des seniors en facilitant leurs déplacements dans leur quartier, proposent des mesures d'accompagnement à domicile visant à lutter contre la solitude ou testent de nouveaux modèles de solidarité qui renforcent la cohésion sociale. Aujourd'hui, 99% des seniors âgés de 65 à 69 ans vivent à domicile. Parmi les personnes âgées de 85 ans et plus, 80% vivent toujours à domicile ou dans des logements adaptés.

Une nouvelle brochure « Bien choisir son lieu de vie » présente les différentes formes d'habitat pour seniors existantes dans le canton, ainsi que les aides en matière de logement et de soutien à domicile. Elle s'adresse aux seniors et à leurs familles et peut être téléchargée gratuitement depuis www.vd.ch/vieillir-2030.

Prix CoCos : récompense de deux projets en faveur des seniors

L'une des forces de la politique de la vieillesse du Canton est d'associer les seniors aux réflexions et aux projets. Ainsi, le Conseil consultatif des seniors – composé de 25 seniors vaudois qui accompagnent la mise en œuvre de Vieillir2030 – décerne pour la première fois un prix récompensant des projets régionaux ou locaux qui soutiennent la transition à la retraite.

L'association Corref remporte le premier prix, doté de 28'000 francs, pour la conception de nouveaux ateliers qui proposent un accompagnement global aux personnes qui approchent de la retraite afin de mieux préparer cette transition. Le deuxième prix, doté de 17'000 francs, a été décerné à l'association L'instant juste pour ses modules originaux destinés aux entreprises et aux communes vaudoises, qui permettent de mieux préparer leurs employées et employés à la retraite.

Le Prix CoCos est financé par les entreprises suivantes : Audemars Piguet, BCV, Centre Patronal, Migros Vaud, Orlati SA, Retraites Populaires, Romande Energie, Union cycliste internationale, Vaudoise Assurance. Le jury du Prix se compose des représentantes et représentants du Conseil consultatif des seniors, des entreprises donatrices, de la plateforme Agora Vaud et du DSAS.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 01 octobre 2026

DSAS, Roger Nordmann, conseiller d'Etat, 021 316 50 04
Dominique Kohli, président, Conseil consultatif des seniors, 079 611 28 85